

Konkurse - Faillites - Fallimenti

BE

1.

Débitrice: **Cemal & Ozan Sàrl**, Rue Principale 1,
2735 Bévilard
2.

Déclaration de faillite: 03.09.2012
3.

Suspension de faillite: 17.01.2013
4.

Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 02.02.2013
5.

Avance de frais: CHF 5'000.00
- Indication:

La procédure de faillite est déclarée close sauf si un créancier, dans le délai susmentionné, ne réclame l'exécution et produit l'avance mentionnée pour la couverture. Sous réserve du recouvrement d'autres provisions.
- Office des poursuites et des faillites du Jura bernois

2740 Moutier

00859147